

Paris, le 25 octobre 2007,

**Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

Objet : Visite d'état du Président du Cameroun Paul Biya - Persécutions d'homosexuels

Monsieur le Président de la République,

Le 19 juillet 2007, à Douala, six jeunes hommes¹ accusés du délit d'homosexualité étaient arrêtés, en vertu de l'article 347 bis du code pénal camerounais, qui prévoit jusqu'à 5 ans d'emprisonnement pour des faits d'homosexualité. Les six détenus, dont le plus jeune a 18 ans, ont été contraints d'« avouer » leur homosexualité, et des actes de torture auraient été commis par les policiers.

Depuis leur arrestation, plusieurs droits élémentaires reconnus à la défense n'ont pu être exercés, et la procédure a été entachée de nombreuses irrégularités.

Alternatives Cameroun est une association implantée sur Yaoundé et Douala, et vient en aide aux personnes homosexuelles. AC a engagé une action pour obtenir la libération de ces six jeunes hommes. Les procédures engagées devant Tribunal de Grande Instance de Bonanjo-Douala (jugement du 24 septembre) puis devant la Cour d'Appel du Wouri, de Bonanjo-Douala (jugement du 23 octobre) n'ont pas permis d'aboutir. Un pourvoi en cassation va être engagé, mais les six jeunes hommes restent détenus à la prison de New Bell, à Douala., sans même avoir été condamnés, et doivent subir le harcèlement des autres détenus, des menaces et des agressions verbales et physiques.

Alternatives Cameroun vient également de nous signaler que trois autres jeunes hommes² ont été arrêtés le 30 août dernier à Douala dans des conditions similaires, et seront jugés le 7 novembre prochain à Douala. A Yaoundé, deux autres personnes auraient également été arrêtés, sans que nous n'ayons pour le moment d'autres informations.

Pour mémoire, le 12 juin dernier 2006, après plus d'un an de détention provisoire dans d'atroces conditions, neuf autres personnes, « présumées » homosexuelles, étaient libérées. Arrêtés en mai 2005 certains à leur domicile,

¹ [REDACTED] e

² [REDACTED]

d'autres dans un bar réputé être un lieu de rencontres entre gays, les neuf détenus avaient subi pendant plus de douze mois diverses violences, humiliations, viols pour les plus jeunes, certains étant même mineurs. Le tribunal en a relaxé finalement deux, et a condamné les sept autres à dix mois de prison, peine qu'ils avaient donc déjà largement purgée. Libérés, tous n'en ont pas réchappés. L'un d'eux est mort quelques jours plus tard, le 20 juin, des suites d'une infection à VIH : l'institution pénitentiaire avait refusé tout accès aux soins, et les demandes de libération anticipée pour raisons sanitaires n'avaient pas abouti.

Pour finir, plusieurs responsables d'Alternatives Cameroun et d'une organisation de lutte contre le VIH, Colibri-Cameroun, sont la cible de violentes attaques sur des forums internet. Ils craignent légitimement être les victimes de « dénonciations » et d'une campagne de presse comme le Cameroun en a déjà connu, notamment au début de l'année 2006.

Ce vendredi 26 octobre, vous allez recevoir le président du Cameroun, Paul Biya. La dernière visite d'État du président camerounais date d'août 2006. A cette occasion, nous avons alerté le Président de la République, Jacques Chirac, sur la situation des homosexuels au Cameroun, et sur le cas particulier de trois détenus pour homosexualité. Mais, de l'aveu même d'un conseiller de la cellule africaine, cette question n'avait pas été abordée par les diplomates français, ce que nous avons publiquement dénoncé.

En réponse à une question que nous vous avons posée lors de la campagne de l'élection présidentielle sur la situation des droits des personnes LGBT dans le monde, vous aviez semblé vouloir marquer une rupture avec la vision que votre prédécesseur avait du rôle international de la France. Vous déclariez en effet :

« Je considère qu'il est du devoir de la France de défendre les droits de l'homme partout dans le monde. Demain, la France sera aux côtés de tous ceux qui souffrent et soutiendra les victimes des abus et des discriminations quel qu'en soit le fondement, qu'il s'agisse de motifs religieux, ethniques, sexuels ou professionnels (à l'image de la répression de la liberté de la presse). C'est le rôle que je veux pour la France sur la scène internationale si je suis élu. »

Puis, lors de votre premier entretien avec le président russe Vladimir Poutine, le 7 juin dernier, vous aviez alerté votre homologue sur la situation des homosexuels en Russie. Dans un pays comme le Cameroun où ils subissent un sort plus terrible encore, nous vous demandons donc de démontrer une détermination sans faille, à l'image des propos qui ont été les vôtres pendant la campagne électorale.

Nous ne demandons pas que la diplomatie française s'immisce dans les affaires internes du Cameroun. Mais nous attendons de la France qu'elle rappelle au Cameroun être tenu au respect de certaines conventions internationales, tels le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Charte africaine des Droits humains et des peuples. Il peut notamment être utile de rappeler que le Groupe de travail sur la détention arbitraire de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, au vu des traitements infligés aux détenus pour homosexualité présumée, a demandé le 31 août 2006 au gouvernement camerounais « d'adopter les mesures nécessaires pour remédier à la situation et d'examiner la possibilité d'amender la législation afin de l'adapter à la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi qu'aux autres normes internationales pertinentes acceptées par l'Etat concerné ».

Nous sommes à votre disposition ainsi qu'à celle de vos conseillers pour vous apporter tout éclairage complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très haute considération.



Alain Piriou, porte-parole
06 82 25 59 47